



Commune de BERNEVILLE

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement d'ARRAS
Canton d'Avesnes-le-Comte

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 JANVIER 2021

Nombre

De conseillers
en exercice : 11
De présents : 9
De votants : 9

L'an deux mil vingt et un, le vingt-six janvier, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de BERNEVILLE s'est réuni dans la salle des fêtes, après convocation légale, sous la présidence de M. Julien BELLENGIER, Maire.

Etaient présents : M. BELLENGIER Julien, Maire, ALLEGRO Jean-François, BOUY Fabrice, DUBOIS Gaëlle, DUBRULLE Perrine, KWASEBART Michel, LALY Olivier, PAYEN Odile, SZYMANEK Sandra,

Excusés : M. BUQUET Christian, PIGACHE Romuald

Secrétaire : Mme Gaëlle DUBOIS

2021/03

OBJET :
**Choix de la maîtrise
d'œuvre pour
l'aménagement des rues
d'Arras (RD67) et de
Beaumetz (RD62)**

Le Maire rappelle aux conseillers municipaux la volonté d'aménager les rues d'Arras (RD 67) et de Beaumetz (RD 62). La première phase de faisabilité et le plan de financement ont été validés par délibération.

Afin d'engager la phase projet et le suivi des travaux, le cabinet VERDI a proposé une mission de maîtrise d'œuvre pour un montant de 24 950. 00 € HT.

Le conseil municipal, vu l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré décide à l'unanimité :

- d'attribuer la mission de maîtrise d'œuvre au cabinet VERDI
- d'autoriser le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre.

Ainsi fait et délibéré, les jour, et an susdits.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le **29 janvier 2021** et que la convocation du Conseil avait été faite le **19 janvier 2021**

Le Maire,
Julien BELLENGIER

Pour extrait conforme,
Le Maire, J BELLENGIER

